

Contacts

Toutes les informations

détaillées sur notre site :
www.univ-angers.fr/ua-pass
www.univ-angers.fr/pluripass
www.univ-angers.fr/l-pass
pluripass@contact.univ-angers.fr

– L'accès aux Filières santé à Angers

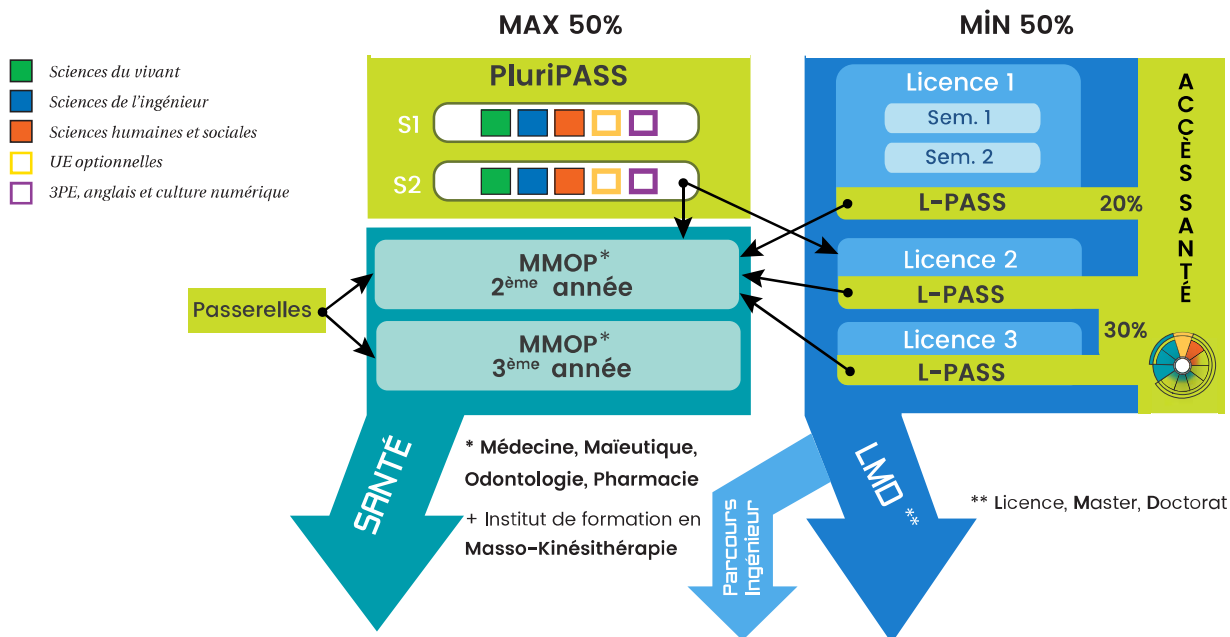


Deux parcours de formations pour l'accès aux 5 filières de santé

PluriPASS ou L-PASS → toujours 2 chances

UA-PASS

Parcours Angers Sciences de la Santé



1/ PREMIÈRE CHANCE

– Via PluriPASS : un parcours de formation pluridisciplinaire

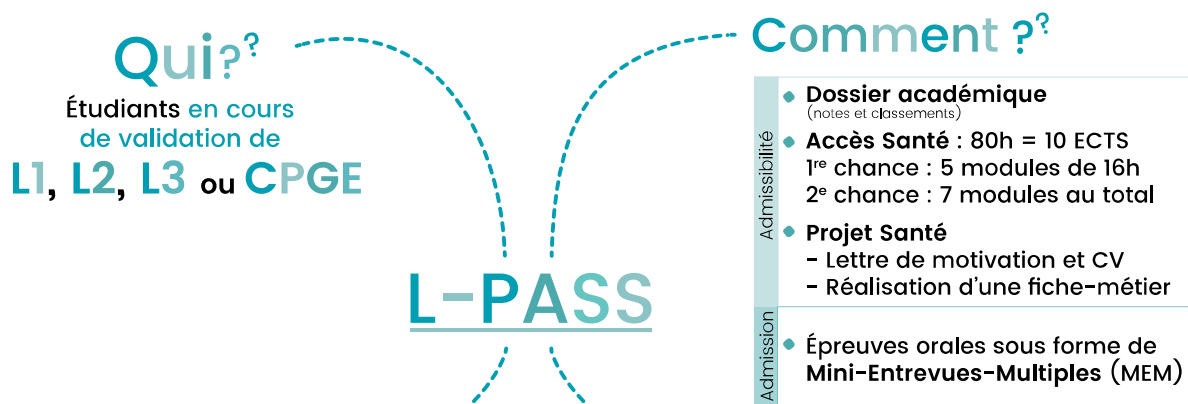
PluriPASS propose une spécialisation progressive à partir d'un socle pluridisciplinaire. La formation associe des enseignements dans des champs disciplinaires variés tels que : sciences du vivant, sciences de l'ingénieur, sciences humaines et sociales. Cinq contrôles continus sont proposés tout au long de l'année. La moitié des places en filière de santé est proposée après ces examens écrits. L'autre moitié des places est proposée après le passage d'oraux (mini-entrevues multiples).

Dès le premier semestre, les étudiants reçoivent une information sur les débouchés proposés dans les différentes filières de santé et dans les autres licences ; ils sont accompagnés tout au long de l'année par le SUIO-IP (Service Universitaire d'Information et d'Orientation – Insertion Professionnelle) **dans la construction et l'expression de leurs projets personnels et professionnels (3PE)**.

PluriPASS permet aux étudiants qui ne poursuivront pas dans les filières santé, après une orientation progressive, l'accès aux formations de licence dans les universités d'Angers et du Mans.

- Via **L-PASS** (L1, L2, L3 & CPGE) : un parcours de formation spécifique avec une option « Accès Santé »

L-PASS est un dispositif qui permet d'accéder également aux 5 filières de santé. L'étude des meilleurs dossiers académiques des étudiants en termes de notes et de classements correspond à la phase d'admissibilité, puis le passage d'oraux (mini-entrevues multiples) constitue la phase d'admission. Au sein de presque toutes les licences de l'UA et LMU, il est proposé une option « Accès Santé » (un choix de 10 modules) à laquelle les étudiants doivent s'inscrire. 5 modules sont à valider en 1^{re} chance (80 h de cours à distance avec examen en présentiel), en plus des enseignements liés à leur licence. Pour réaliser son Projet Santé (CV, lettre de motivation et fiche métier) l'étudiant sera également accompagné par un référent du SUIO-IP.

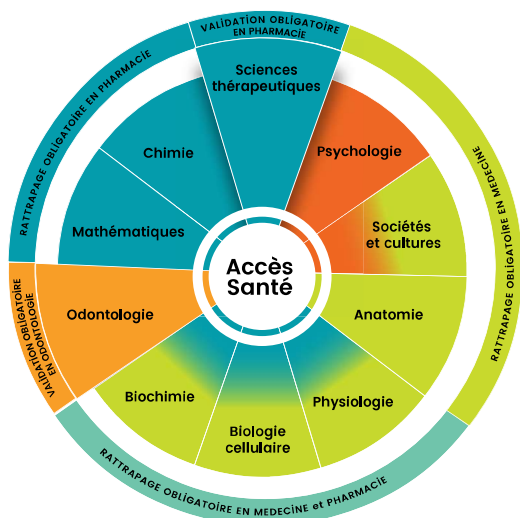


Quelles Filières??

-  Médecine
-  Pharmacie
-  Maïeutique
-  Odontologie
-  Kinésithérapie

Pourquoi??

- Améliorer l'orientation et la réussite des étudiants
- Diversifier le profil des étudiants
- Faciliter la poursuite d'études



2/ DEUXIEME CHANCE

Pour PluriPASS ou L-PASS, la 2^e chance se fait via L-PASS (L2 ou L3 au choix)

7 modules doivent avoir été validés en 2^e chance en plus des enseignements liés à leur licence. Les modules déjà validés en 1^{re} chance restent acquis. Les étudiants passés par PluriPASS en 1^{re} chance et les étudiants de CPGE ne passent pas les modules de l'option « Accès Santé ».

Un Projet Santé est à présenter par tous les étudiants lors de la phase d'admissibilité. (1^{re} et 2^e chance)

Formations disponibles sur 3 CAMPUS :
ANGERS - LE MANS - LAVAL



Mise à jour | janvier 2020